

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 6 (1940)

Heft: 93

Artikel: Aux importateurs de films cinématographiques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

actions en cours. Car elle désire se sentir soutenue, dès aujourd'hui, dans ses efforts et autorisée à donner tout son appui au «Comité d'initiative» pour la création de studios à Montreux.

Pour et Contre.

De nombreux arguments sont avancés pour et contre ce projet. Les uns s'inspirent de considérations touristiques, et soulignent le besoin pressant de ranimer la vie économique de la région de Montreux qui, autrefois si prospère, traverse une période de crise sans précédent. D'autres insistent sur la nécessité de doter l'industrie cinématographique des moyens techniques suffisants pour permettre la réalisation de grands films nationaux et pour la rendre indépendante de l'étranger. Mais, demandent les adversaires, est-ce bien le moment d'engager de grands capitaux et de travailler pour l'avenir, dont tout le monde ignore — de quoi il sera fait? Et puis, ne serait-il pas mieux de créer de nouveaux studios dans une grande ville qui donne toutes les facilités techniques et artistiques.

D'autres Projets.

Cette discussion nous mène, tout logiquement, à la question de l'emplacement du futur studio. Et déjà — comme toujours quand une idée est «dans l'air» — d'autres projets sont annoncés, prévoyant la création de studios dans deux grandes villes et centres spirituels.

Comme la Suisse romande, la Suisse alémanique désire avoir de grands ateliers pour la production de films en langue allemande. Les milieux cinématographiques de Zurich, intéressés depuis longtemps à la production de films suisses, font valoir leurs droits, du moins s'il s'agit d'un studio construit avec une forte subvention officielle. Mais tout bien pesé, les studios privés — le grand atelier à Münchenstein et le petit studio de la Praesens-Film à Zurich — pourraient suffire à la rigueur, d'autant plus qu'on vient de transformer en studio une grande usine près de Zurich qui, si on voulait le doter d'un équipement moderne, pourra rendre d'excellents services.

Mais pour la Suisse romande même, il y a un autre projet qui, bien qu'il soit encore au stade préparatif, mérite notre attention. Il s'agit de la création à Genève d'une «Centrale Internationale du Film de langue française», dont l'idée fut lancée récemment par M. O. Messerly, président de l'«Association des Suisses rentrés de l'Etranger». Soucieux de procurer du travail à de nombreux Suisses rapatriés, employés avant la guerre dans l'industrie cinématographique, les auteurs de ce projet — sans vouloir faire œuvre uniquement philanthropique — veulent créer un véritable centre de production qui comprend à la fois de grands studios, des laboratoires, des usines de tirage etc. Leur projet se distingue de celui de Montreux non seulement par l'importance des capi-

taux qui seraient engagés, non seulement par le fait qu'il est conçu comme une entreprise essentiellement privée — avec l'appui plutôt moral des autorités — mais aussi par ses objectifs: la nouvelle institution voulant travailler pour tous les pays de langue française, notamment la France et la Belgique. Le moment paraît assez bien choisi, car la crise de la production française, due à la perte de la majorité des studios, à l'exode des producteurs et artistes, exige une solution urgente qui ne pourrait être mieux trouvée qu'en Suisse romande et dans un centre de culture française. Jusqu'ici on est, comme nous l'avons dit, encore au début. On négocie avec les représentants des diverses branches cinématographiques, on cherche les financiers et les producteurs futurs. Il serait donc prématuré de prédire le sort de ce projet.

Conclusions.

Toutes ces discussions et les arguments formulés par les uns et les autres ne doivent pas faire perdre de vue les questions essentielles. Seul importe, comme le souligne à juste titre le rédacteur cinématographique de la «Neue Zürcher Zeitung» (At.), l'essor du film suisse! Des considérations d'ordre touristique ou sentimental

ne doivent pas influencer les décisions; l'atelier doit être construit à l'endroit qui se justifie le plus du point de vue économique, organisateur et artistique. Et les nouveaux studios n'auront droit d'existence qu'à condition qu'ils soient plus vastes et mieux équipés que les ateliers privés existants.

On pourrait bien admettre qu'un bon studio fonctionne en Suisse romande et un autre en Suisse alémanique. Mais il faudrait éviter à tout prix une production en masse, médiocre dans la qualité, non justifiée par le besoin du pays et difficile à exporter. La production cinématographique suisse est encore trop jeune pour risquer des expériences qui pourraient devenir fatales et détourner les capitalistes, auxquels on a enfin inspiré un peu de confiance. L'enthousiasme n'exclut pas la prudence qui, en matière de production de film, est plus nécessaire que dans toute autre activité.

Nous voudrions pourtant espérer que les promoteurs des divers projets soient conscients de leurs responsabilités envers le pays et envers le film suisse, qu'ils soient animés de la volonté de servir, plus que les intérêts personnels et commerciaux, la cause nationale et culturelle.

Schweizerische Filmkammer

Chambre suisse du cinéma

Camera svizzera della cinematografia

Berne, le 30 oct. 1940.

Circulaire no. 20.

Aux Importateurs de films cinématographiques

Concerne: Contingentement.

Messieurs,

Notre circulaire no. 17 du 15 avril 1940 recommandait aux importateurs de films spectaculaires de nous adresser leur demande de contingent autant que possible dès le début de la nouvelle année de contingentement (1^{er} juin 1940). Il faut sans doute attribuer aux circonstances actuelles le fait que seules quelques demandes nous sont parvenues jusqu'ici.

Vu l'impossibilité d'octroyer des contingents définitifs avant que tous les importateurs, ou du moins la plupart, nous aient soumis leur demande, nous les invitons à nouveau à vouloir bien nous la faire parvenir dans le plus bref délai possible.

Saisissant cette occasion, nous rendons

les distributeurs de films en Suisse attentifs au fait qu'il ne serait pas tolérable que des maisons fissent avec des exploitants de salles de cinéma des contrats pour de nouveaux films sans disposer préalablement d'un contingent qui leur en assure l'importation. Nous les informons d'ores et déjà que des contrats de ce genre ne sauraient avoir aucune influence lors de l'examen définitif des demandes qu'elles nous auront soumises. Le Secrétariat de la chambre suisse du cinéma décline toute responsabilité pour le préjudice qui pourrait en résulter pour les loueurs qui auraient passé de pareils contrats.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Chambre suisse du cinéma,
Contrôle des Importations.

Artistes Suisses à l'Etranger

La «Schweizer Filmzeitung» a publié récemment, sous la signature de G. MacArthur, un article fort documenté sur les artistes suisses à l'étranger. Vu l'intérêt du sujet, nous voudrions en tirer quelques indications démontrant la précieuse contri-

bution de la Suisse au cinéma et à l'art dramatique internationaux.

Plusieurs artistes suisses, régisseurs et acteurs, vivent à Hollywood. Le plus connu d'entre eux est William Wyler, l'illustre metteur en scène de Bette Davis. Né à